



Lausanne

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 30 juin 2016
E 1/71 – jw – EJCS Jeun. & Loisirs

Evaluation du Conseil des Jeunes de la Ville de Lausanne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du jeudi 30 juin 2016, la Municipalité a pris connaissance de l'évaluation du Conseil des Jeunes de la Ville de Lausanne (CdJL) qui avait été demandée dans le rapport-préavis N° 2009/29 (*Création d'un Conseil des Jeunes de la Ville de Lausanne*) et qui a été réalisé par la Haute Ecole de travail social et de la santé – (EESP) à Lausanne, ainsi qu'une lettre de prise de position du Conseil des Jeunes en réponse à ce document.

La Municipalité tient à souligner la qualité du travail réalisé par les membres de ce Conseil qui lors de leur exposition au printemps 2016, au Forum de l'Hôtel de Ville, ont démontré l'utilité d'un tel organe participatif. A cette occasion, une brochure qui résume cette exposition montrant leur travail durant ces cinq ans a été réalisée.

La Municipalité a apprécié le regard critique des jeunes envers cette étude, ainsi que leur propre remise en question face aux problématiques soulevées qu'ils ont exprimés dans une lettre de prise de position sur cette évaluation.

Ce Conseil est encore en phase de construction et cette évaluation est un des outils qui permettra, avec la réflexion globale sur le fonctionnement que le CdJL a déjà entrepris, de pérenniser cette institution de forme associative.

Le comité et différentes commissions ont d'ailleurs déjà amorcé un processus de réflexion et des propositions concrètes seront finalisées, lors de l'Université d'été du CdJL. Parmi celles-ci, une refonte totale de leur site web et une campagne de communication plus spécifiquement ciblée sur les filles ont d'ores et déjà été décidées par les jeunes, ainsi qu'une volonté de renforcer les contacts avec le Conseil communal pour être plus efficaces en tant qu'organe de consultation et que force de propositions.

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch

Ainsi, ce Parlement est un outil d'éducation important pour notre ville et l'implication et la motivation des jeunes sont à la hauteur des attentes du rapport-préavis N° 2009/29.

Nous tenons à votre disposition l'évaluation de l'EESP, ainsi que la lettre de prise de position du CdJL et la brochure des « 5 ans du Conseil des Jeunes de Lausanne », sur simple demande au délégué jeunesse, M. Tanguy Ausloos (tanguy.ausloos@lausanne.ch).

Nous vous remercions d'ores et déjà, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'en prendre connaissance.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

La secrétaire adjointe :
Sylvie Ecklin

